

PROCES-VERBAL de la votation communale 19 mai 2019

OBJET :

Acceptez-vous une subvention d'investissement de CHF 885'000.- pour la réalisation de la « Maison de la musique » dans l'ancien manège de Saint-Imier ?

Nombre d'électeurs et d'électrices inscrits
au registre des électeurs :

2947

Nombre de cartes de légitimation rentrées :

1243

Nombre total de bulletins rentrés :

1236

Blancs :

14

Nuls :

7

Suffrages valables :

1215

Nombre de **OUI** :

646

Nombre de **NON** :

569

Les résultats du scrutin sont proclamés publiquement. Un double du procès-verbal est adressé à la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Saint-Imier, le 19 mai 2019

AU NOM DU BUREAU DE VOTE

Le président :

Le secrétaire :

Küng Jean-Philippe

Juillerat Joël

